

7^{es}

SONORE

Assises nationales de la qualité de
l'environnement

14-15-16 octobre 2014 / Cité Centre de Congrès de Lyon



SAINT-ETIENNE
métropole
communauté d'agglomération

APPLICATION DE LA DIRECTIVE 2002/49 SUR LE BRUIT DE L'ENVIRONNEMENT

PRÉSENTATION DU 14 OCTOBRE 2014



Centre d'expertise et de documentation
sur le Bruit



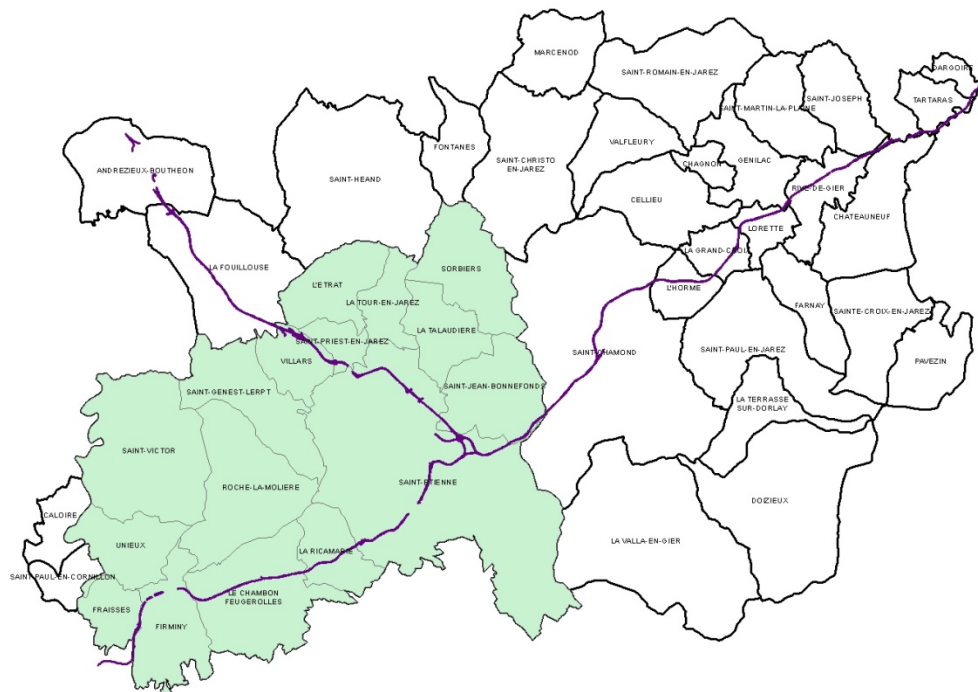
Contexte

ETAT DES LIEUX

Saint-Etienne Métropole regroupe 45 communes sur une surface de 600 km² pour 400 000 habitants.

Saint Etienne Métropole dispose de la compétence en matière de lutte contre les nuisances sonores et gère 300 km de voie urbaine, principaux axes urbains à l'intérieur des communes

L'agglomération définie par l'INSEE ne comprend que 15 communes

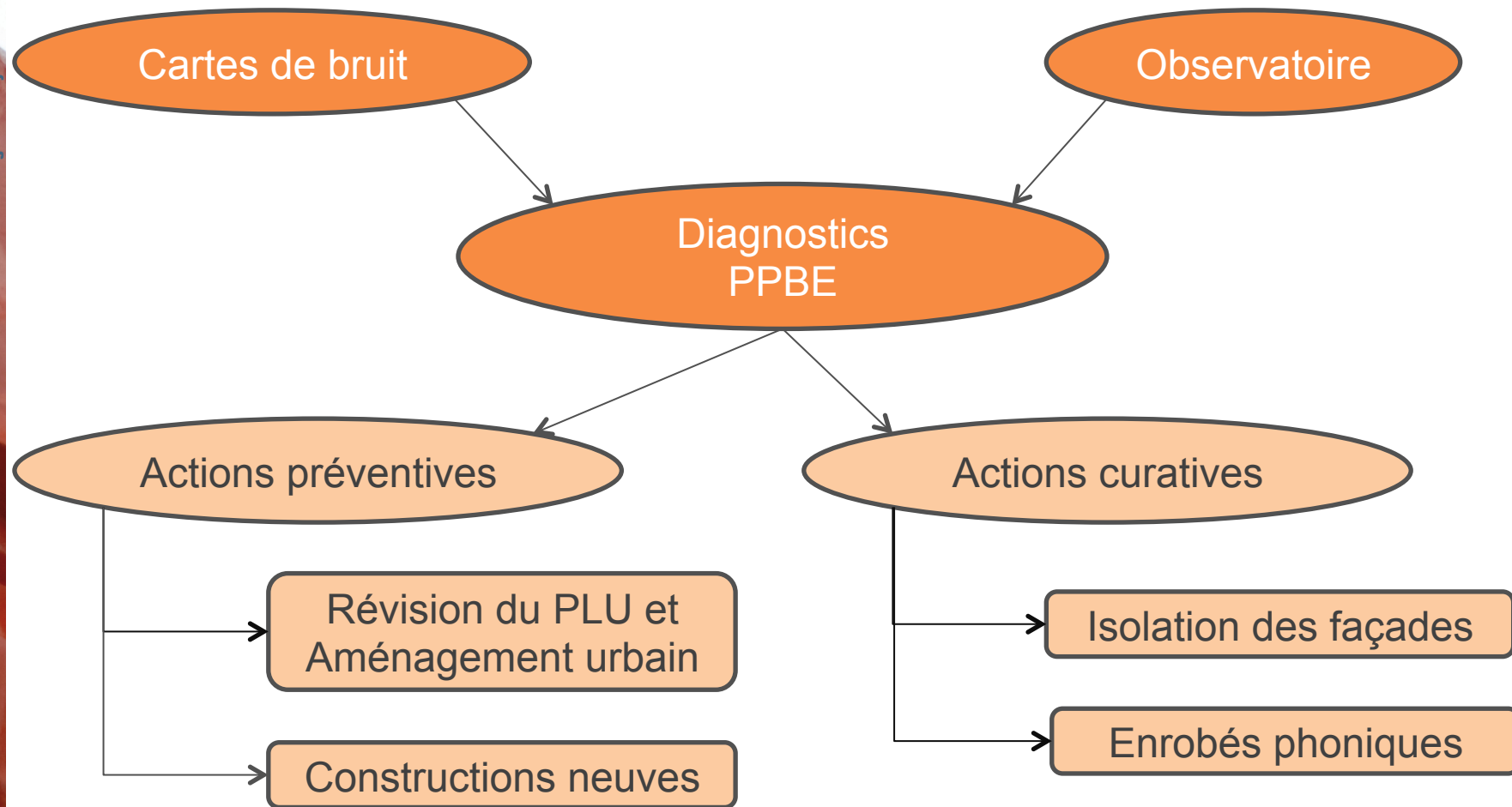


CALENDRIER

Cartographie 1^{ère} échéance publiée

Cartographie 2^{ème} échéance publiée en 2014 et PPBE en cours de révision

Politique de prévention et de correction du bruit de Saint Etienne Métropole



Actions du PPBE

ACTIONS CURRATIVES :

- Pose d'enrobés phoniques sur les grands axes urbains
- Résorption des Points Noirs Bruit par traitements de façades
- Etude d'écrans acoustique le long des axes péri urbains

ACTIONS PREVENTIVES :

- Suivi des PLU : Envisager un déclassement, mettre en place un éloignement cohérent, réglementer l'usage du Rez-De-Chaussée pour des affectations autres que l'habitat, travailler la composition urbaine à travers une OAP pour limiter l'exposition de l'habitat au bruit, s'assurer de la prise en compte et du respect des isolations renforcées tel que demandées dans la réglementation

ACTIONS COMPLEMENTAIRES:

- Accompagnement des communes (formations aux élus)
- Mesures complémentaires dans les communes (lors de la mise en place de déviation ou de réaménagement)

Qualification d'un réaménagement de voirie

Contexte : RD 288

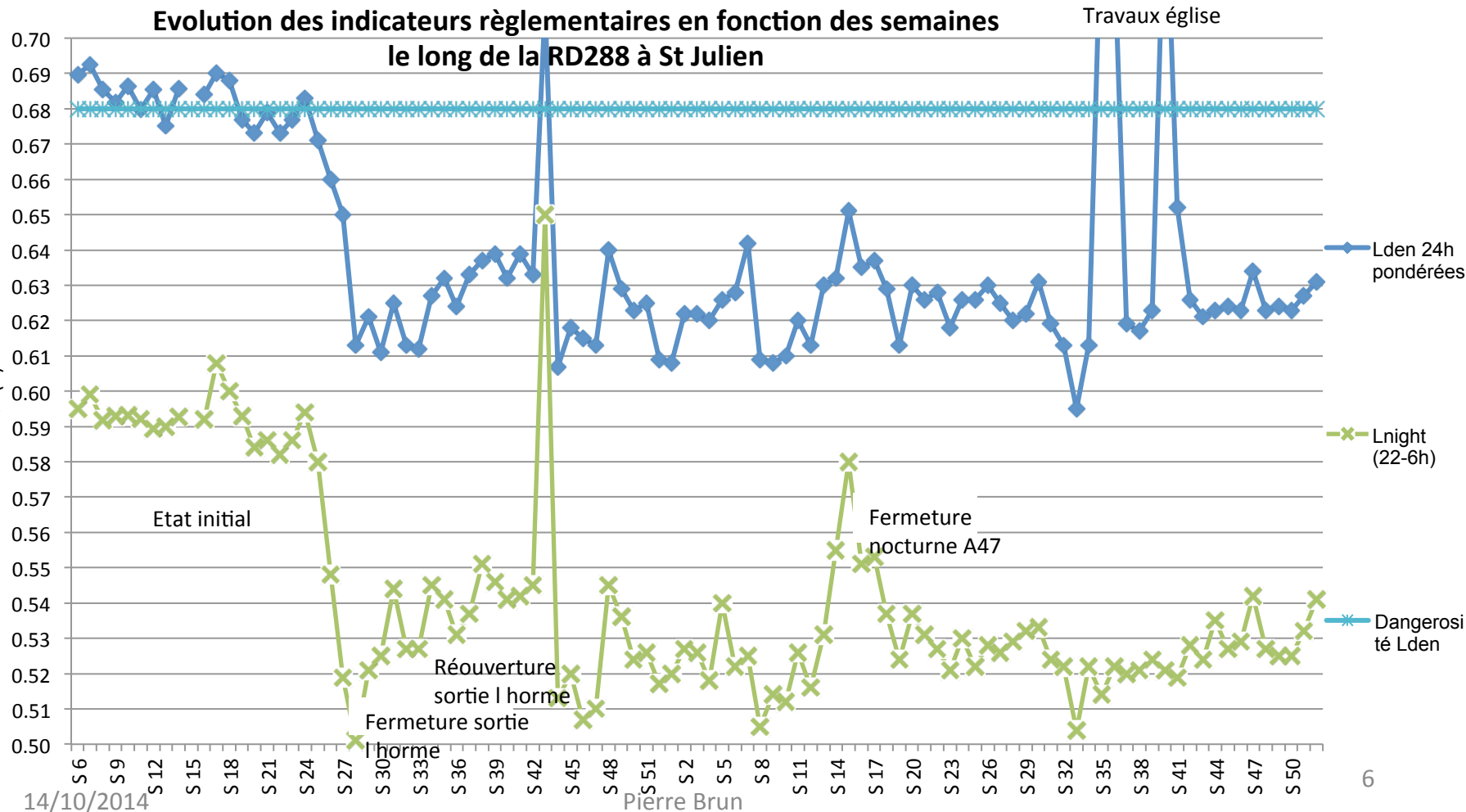
Aménagement de l'entrée Est de St Chamond :

- passage de 2*2 voies à 2*1 voies,
- création de pistes cyclables et mise en place
- de feux tricolore



Qualification d'un réaménagement de voirie

Résultats : Gain de 9 dB(A) provenant de la réduction des vitesses (2% d'augmentation de trafic entre le 1^{er} semestre 2012 et le 1^{er} semestre 2013)



Limites et perspectives

CARTOGRAPHIE

Difficultés techniques

Obligation d'utiliser les mêmes outils et données d'entrée que les gestionnaires de voirie présents sur le territoire > Plateforme régionale

Calcul nécessitant des données parfois inexistantes (trafics de voies secondaires)

Paramétrage de calcul pas suffisamment borné

Données sur les industries

Difficultés règlementaires

Télescopage avec les cartes de classement sonore des voies

Perspectives

Demande d'associer les cartes de bruit aux autres impacts environnementaux : Air inondation, risques miniers...

PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT

Identification des derniers PNB dans l'agglomération

Pérennité de certains financements

Contact

- **Contact**

Pierre Brun – p.brun@agglo-st-etienne.fr

- **Coordonnées de la communauté d'agglomération**

Saint-Etienne Métropole - 2 Avenue Grüner - CS 80257 - 42006 Saint-Etienne
Cedex 1

Tél : 04 77 49 21 49

Fax : 04 77 49 21 40

accueil@agglo-st-etienne.fr

www.agglo-st-etienne.fr